



F. REIDE, 10, rue de Solférino
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Téléphone : INV. 64-67

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin mensuel n° 31

Avril 1961

S O M M A I R E

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1) Les événements d'Algérie | 4) Tableau des nouveaux indices |
| 2) Le 1er Mai | 5) Montant de la prime |
| 3) Et le milliard ? | 6) Le 6ème Congrès du Syndicat |

LES ÉVÉNEMENTS D'ALGERIE

Depuis le samedi 22 avril des parachutistes commandés par quelques généraux en retraite essaient de prendre le pouvoir en Algérie, d'y instaurer un régime de dictature militaire et de fascisme, et voudraient généraliser leur coup de force à la métropole.

Dès l'annonce de ce coup de force les organisations syndicales ont lancé un appel commun de grève nationale et de manifestation pour le lundi 24 avril.

Notre syndicat CGT se félicite de l'unité réalisée ce jour-là, dans toute la France et de l'ampleur extraordinaire des grèves et des mouvements qui ont eu lieu. Dans tous nos laboratoires les arrêts de travail ont été totaux et les manifestations très importantes (Gif, Orsay, Bellevue, Meudon, Sorbonne, etc... etc...)

Mais ce coup de force n'a pas été l'effet du hasard. Il a été rendu possible par les origines, les complaisances et les attermoissements du pouvoir gaulliste, et par la poursuite de la guerre d'Algérie.

Le Conseil Syndical du 25 avril a longuement discuté de tous ces problèmes. Il demande à tous les camarades d'agir pour :

- maintenir et renforcer l'unité réalisée ce jour là. L'action et l'unité à la base doivent impulser l'action et l'unité au sommet, en particulier en direction des dirigeants P.O. qui freinent le mouvement.
- créer sur nos lieux de travail, dans chaque laboratoire, partout où ce n'est déjà fait des comités antifascistes, participer activement à la vie, et à l'organisation des tâches pratiques de ces comités. Et faire de même sur le plan des localités, de façon à être en liaison de façon permanente et vigilante avec tous les travailleurs.
- renforcer nos liaisons avec le Bureau National, et avec tous les comités créés au sein du CNRS, pour pouvoir être au courant et bénéficier des expériences mutuelles.
- exiger du gouvernement qu'il ne se contente pas de belles paroles, exiger le chatiment des coupables, exiger des armes pour les tra-

vailleurs (car quoi qu'en dise le Premier Ministre, on ne va pas au devant des parachutistes avec des sourires convainquants).

- exiger la négociation avec le G.P.R.A., et la Paix en Algérie.

EN DERNIERE MINUTE au moment où nous sortons le journal, la "rébellion" est en déroute. Il nous faut rester vigilants et exiger plus que jamais la paix en Algérie.

LE 1er MAI

Chaque année les contractuels du C.N.R.S. participent aux côtés de tous les travailleurs, aux manifestations et meetings du 1er mai.

Nous pensons que le 1er mai cette année, étant donné les circonstances, doit revêtir une particulière ampleur. Nos mots d'ordre et notre lutte doivent être axés sur trois points principaux; la défense des libertés démocratiques, la paix en Algérie, les revendications.

L'Union Départementale C.G.T. a adressée aux Unions Départementales F.O., C.F.T.C., et F.E.N., une lettre leur demandant d'organiser en commun une grande journée de masse pour ce 1er mai 1961.

Nous espérons que cette organisation commune se réalisera. Nous demandons à tous, de se tenir en liaison avec nous, et de faire de ce 1er Mai une grande journée de la classe ouvrière.

ET LE MILLIARD ?

Après la série des grèves de une demi journée, dont la dernière eut lieu le 23 mars, et quelques jours après la rentrée des congés de Pâques, la Direction du C.N.R.S. nous communiquait le 10 avril, les textes résultant des accords des divers ministères intéressés.

Ces textes comportaient notamment :

- les modifications au statut 1° nouveaux nombres d'échelons par catégorie. 2° création d'une catégorie D supplémentaire (la nouvelle 2 D : 20% de l'effectif des catégories 2 D et 3 D nouvelles). 3° suppression de la catégorie 5 C. 4° extension des dérogations pour les A, B et C à 20% (au lieu de 1/6). 5° effet au 1er septembre 1960.
- les nouvelles grilles indiciaires (effet au 1er septembre 1960) dont le tableau est ci-joint.
- le tableau de correspondance des situations actuelles et des situations nouvelles.
- la modification de la prime : augmentation à 16% (au lieu de 12%) des crédits affectés aux 1A, 2A, et 3A (aucune modification pour les autres catégories).
- l'indemnité exceptionnelle à 100 agents des catégories 1A et 2A, (au lieu de 60 précédemment pour les seuls 2A).

Quelques jours plus tard, nous apprenions que les Finances déclaraient ne pas avoir donné leur accord pour toutes les catégories sur la durée des accélérations du début de carrière ! Les textes devenaient de nouveau l'objet de discussions et le tableau de correspondance risquait d'être modifié considérablement. Le CNRS et l'Education Nationale maintenaient intégralement leur rédaction, alors que les Finances (sans pouvoir préciser les catégories pour lesquelles elle n'aurait pas été d'accord) la contestaient.....

Le 19 avril, l'Intersyndicale, après avoir multiplié les démarches pour obtenir des précisions, décide d'une réunion d'information du personnel à Paris pour le 25 avril.

Mais les circonstances nées de l'émeute du 22 avril ont conduit nos partenaires FO et CFTC à proposer l'ajournement de cette Assemblée. Etant donné les multiples tâches de vigilances imposées aux organisations syndicales et aux travailleurs, nous avons admis cet ajournement, mais, pour nous, syndicat CGT, ainsi que l'a confirmé notre Conseil Syndical du 25 avril, NOS REVENDICATIONS NE SONT PAS ABANDONNEES, MEME MOULENTANEMENT : dès maintenant le personnel doit exprimer aux Directeurs de laboratoires son mécontentement de voir traîner interminablement la parution des textes, et son indignation concernant la retenue des jours de grève des 29 et 30 novembre (sur la paye d'avril) Cela doit se faire avec le maximum de force dans chaque établissement, et nous demanderons à nos collègues des autres syndicats que soit réunie le plus tôt possible l'Assemblée Générale qui devra décider de l'action centrale à mener, pour qu'enfin la répartition du milliard ait lieu, pour que les rappels soient faits, et pour que soient régularisés au plus vite les avancements et promotions qui sont depuis trop longtemps subordonnés à la sortie des textes.

LE 6ème CONGRES DU SYNDICAT

Le 6ème Congrès s'est tenu les 15 et 16 avril. Après la présentation par Chanconie du rapport du bureau, la discussion sur les nombreux points soulevés (plateforme revendicative, défense de la Recherche, lutte avec la Fonction Publique, Paix en Algérie...) a été très intéressante.

Toutes les sections de Paris étaient représentées, mais il est à regretter que le nombre des délégués de chaque section n'ait pas été plus important.

Comme chaque année nous avons été heureux d'accueillir parmi nous nos camarades de Province, nos sections de Grenoble, Moscoff et St Michel l'Observatoire étaient représentées.

Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les interventions de Lahalle, secrétaire du syndicat des chercheurs scientifique (FEN), que nous avons invité à notre Congrès, de Castel, Secrétaire de la FEN-CGT, et de Bertou, secrétaire de l'UGFF. Bergamaschi, Secrétaire du syndicat du cadre accélérateur d'Orsay était également présent.

Nous parlerons plus en détail des discussions du congrès dans notre prochain journal imprimé ; et nous ferons parvenir très rapidement aux camarades la résolution générale qui a été votée.

TABLEAU DES NOUVEAUX INDICES ENVISAGÉS

Catégories	Indices bruts des nouveaux échelons											
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10è.	11è	12è
1A	685	- 785	- 885	- 950	- 1000	-						
2A	445	- 480	- 515	- 550	- 585	- 635	- 685	- 735	- 785			
3A	405	- 435	- 465	- 495	- 520	- 550	- 580	- 615	- 655	- 695	- 735	
1B	370	- 400	- 430	- 455	- 485	- 515	- 545	- 570	- 605	- 645	- 675	- 705
2B	285	- 305	- 330	- 350	- 370	- 390	- 415	- 435	- 455	- 480	- 500	- 530
3B	245	- 255	- 281	- 296	- 317	- 335	- 355	- 380	- 400	- 420	- 445	- 455
4B	230	- 245	- 255	- 270	- 285	- 300	- 315	- 330	- 340	- 355	- 365	-
5B	215	- 230	- 245	- 255	- 270	- 285	- 300	- 315	- 320	- 330	-	
6B	180	- 187	- 194	- 206	- 213	- 225	- 232	- 239	- 251	- 265	-	
7B	165	- 171	- 183	- 189	- 200	- 206	- 212	- 218	- 230	-		
8B	145	- 150	- 160	- 165	- 170	- 180	- 185	- 190	- 200	-		
9B	125	- 130	- 142	- 148	- 156	- 165	- 170	- 180	- 185	-		
1C	420	- 450	- 480	- 505	- 535	- 565	-					
2C	335	- 354	- 369	- 386	- 404	- 420	-					
3C	230	- 247	- 261	- 281	- 294	- 310	- 330	-				
4C	180	- 189	- 203	- 212	- 226	- 235	- 249	- 259	- 272	- 286	- 300	-
1D	335	- 370	- 400	- 430	- 455	- 485	- 515	- 545	- 570	- 605	- 645	- 705
2D	280	- 300	- 330	- 355	- 385	- 415	- 445	- 470	- 500	- 530		
3D (ex 2D)	245	- 255	- 270	- 285	- 300	- 320	- 340	- 365	- 385	- 405	- 430	- 455
4D (ex 3D)	180	- 188	- 201	- 209	- 217	- 230	- 238	- 251	- 261	- 271	- 283	- 290
5D (ex 4D)	180	- 188	- 200	- 207	- 214	- 226	- 233	- 245	- 250	- 255		
6D (ex 5D)	150	- 160	- 165	- 170	- 180	- 185	- 190	- 200	- 205	- 210		

MONTANT DE LA PRIME DU 1er SEMESTRE 1961

Catégories	calculés d'après :				Augmentation (x)
	les textes actuels		les nouveaux textes		
	taux	montant (x)	taux	montant (x)	
1A	12%	- 109.356	16%	- 165.432	56.076
2A sup. (3 derniers échelons)	12%	- 106.704	16%	- 144.240	37.536
2A inf.	12%	- 73.296	16%	- 105.968	32.672
3A	12%	- 68.800	16%	- 111.856	42.976
1B	12%	- 60.786	12%	- 79.182	18.396
2B	12%	- 49.746	12%	- 60.048	10.302
3B	12%	- 41.946	12%	- 51.516	9.570
4B	12%	- 39.000	12%	- 43.860	4.860
5B	12%	- 36.498	12%	- 40.182	3.684
6B	4%	- 10.204	4%	- 10.940	736
7B	4%	- 9.076	4%	- 9.714	638
1C	12%	- 71.826	12%	- 72.558	732
2C	12%	- 54.900	12%	- 55.632	732
3C	12%	- 39.738	12%	- 41.208	1.470
4C	12%	- 33.558	12%	- 35.322	1.764
5C	12%	- 27.228			8.094

(x) en francs anciens

Le Directeur F. REIDE - édité par nos soins, 10, rue Solférino.